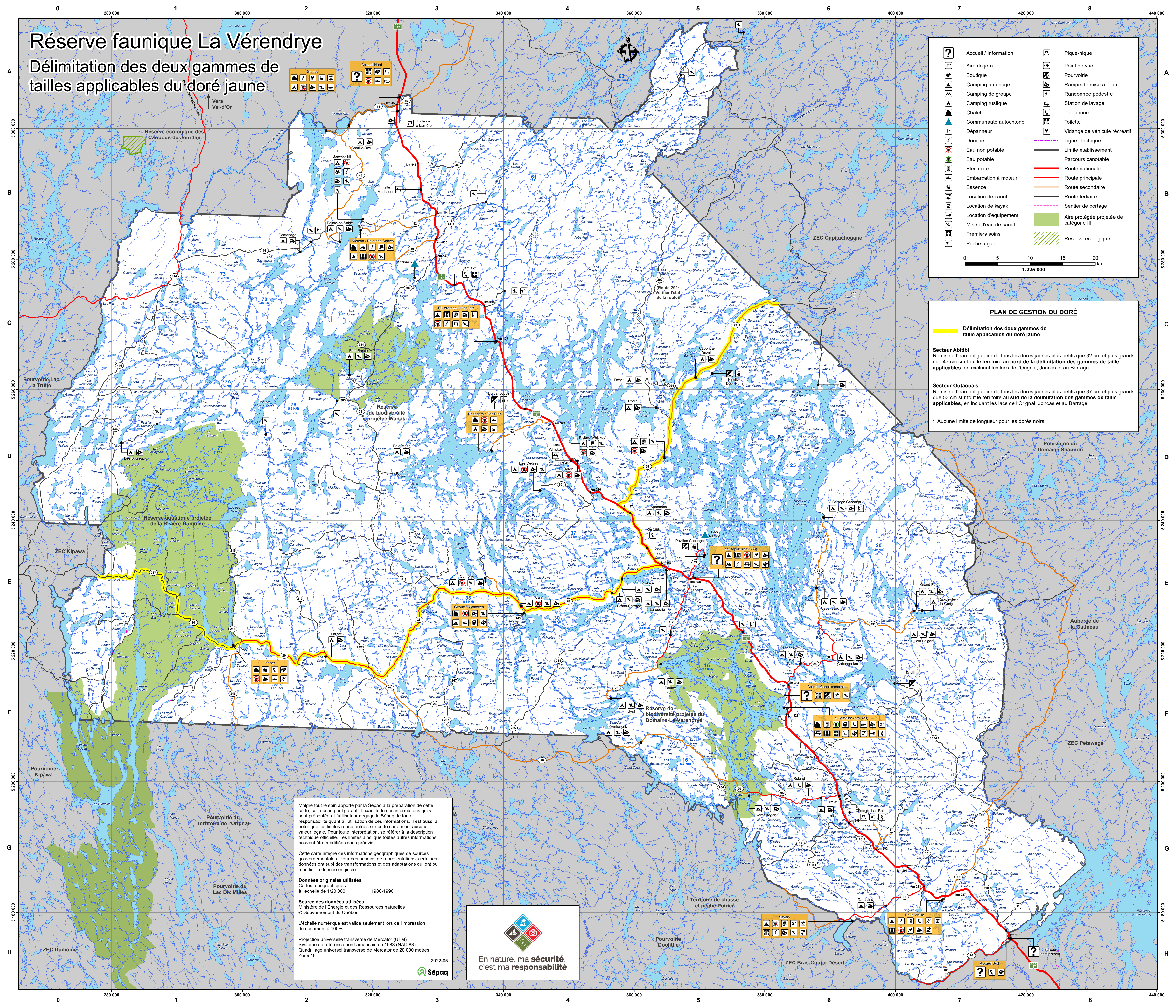


Réserve faunique La Vérendrye

Délimitation des deux gammes de tailles applicables du doré jaune



	Accueil / Information		Pique-nique
	Aire de jeux		Point de vue
	Boutique		Pourvoirie
	Camping aménagé		Rampe de mise à l'eau
	Camping de groupe		Randonnée pédestre
	Camping rustique		Station de lavage
	Chalet		Toilette
	Communauté autochtone		Téléphone
	Dépanneur		Vidange de véhicule récréatif
	Douche		Ligne électrique
	Eau non potable		Limite établissement
	Eau potable		Parcours canotable
	Électricité		Route nationale
	Embarcation à moteur		Route secondaire
	Essence		Route tertiaire
	Location de canot		Sentier de portage
	Location de kayak		Aire protégée projetée de catégorie III
	Location d'équipement		Réserve écologique
	Mise à l'eau de canot		
	Premiers soins		
	Pêche à gué		

PLAN DE GESTION DU DORÉ

Délimitation des deux gammes de taille applicables du doré jaune

Secteur Abitibi
Remise à l'eau obligatoire de tous les dorés jaunes plus petits que 32 cm et plus grands que 47 cm sur tout le territoire au nord de la délimitation des gammes de taille applicables, en excluant les lacs de l'Original, Joncas et au Barrage.

Secteur Outaouais
Remise à l'eau obligatoire de tous les dorés jaunes plus petits que 37 cm et plus grands que 53 cm sur tout le territoire au sud de la délimitation des gammes de taille applicables, en incluant les lacs de l'Original, Joncas et au Barrage.

* Aucune limite de longueur pour les dorés noirs.

Malgré tout le soin apporté par la Sépa à la préparation de cette carte, celle-ci ne peut garantir l'exactitude des informations qui y sont présentées. L'utilisateur dégage la Sépa de toute responsabilité quant à l'utilisation de ces informations. Il est aussi à noter que les limites représentées sur cette carte n'ont aucune valeur légale. Pour toute interprétation, se référer à la description technique officielle. Les limites ainsi que toutes autres informations peuvent être modifiées sans préavis.

Cette carte intègre des informations géographiques de sources gouvernementales. Pour des besoins de représentations, certaines données ont subi des transformations et des adaptations qui ont pu modifier la donnée originale.

Données originales utilisées
Cartes topographiques à l'échelle de 1/20 000 1980-1990

Source des données utilisées
Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
© Gouvernement du Québec

L'échelle numérique est valide seulement lors de l'impression du document à 100%

Projection universelle transverse de Mercator (UTM)
Système de référence nord-américain de 1983 (NAD 83)
Quadrillage universel transverse de Mercator de 20 000 mètres
Zone 18

2022-05
Sépaq

